



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation

2 septembre 2020

Date d'affichage

9 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

N° 114/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention pour une étude sur les infiltrations d'eau au musée de l'Abbaye Saint-Michel

Suite aux investigations des Services Techniques de la Ville concernant un problème récurrent d'infiltration d'eau dans les caves de l'Abbaye, tout particulièrement dans le musée, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention aux meilleurs taux possibles auprès de l'État (DRAC) pour l'étude préalable aux travaux et selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 9 570 € H.T.

Subvention État (40 %) : 3 828 €

Ville de Gaillac (60 %) : 5 742 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020

